

BRUXELLES

SOUS

LA BOTTE ALLEMANDE

par **Charles TYTGAT**

19 novembre 1916.

Le hasard, qui fait parfois mal les choses, ne m'a mis qu'aujourd'hui entre les mains la protestation de l'épiscopat belge. Elle a paru il y a déjà plusieurs jours sous le titre : *Cri d'alarme des évêques belges à l'opinion publique*. En voici le passage principal (**Note**) :

« (...) Cependant, deux hautes autorités de l'empire allemand nous avaient formellement garanti la liberté de nos compatriotes.

Au lendemain de la capitulation d'Anvers, la population affolée se demandait ce qu'il adviendrait des Belges en âge de porter les armes ou qui arriveraient à cet âge avant la fin de l'occupation.

Le baron von Huene, gouverneur militaire d'Anvers, m'autorisa à rassurer en son nom les parents angoissés. Néanmoins, comme le bruit circulait à Anvers qu'à Liège, à Namur, à Charleroi, des jeunes gens avaient été saisis et emmenés de force en Allemagne, je priai le gouverneur von Huene de vouloir me confirmer

par écrit les garanties verbales qu'il m'avait données. Il me répondit que les bruits relatifs aux déportations étaient sans fondement, et me remit, sans hésiter, cette déclaration écrite qui fut lue le dimanche 16 octobre 1914, dans toutes les églises paroissiales de la province d'Anvers :

« Les jeunes gens n'ont point à craindre d'être emmenés en Allemagne, soit pour y être enrôlés dans l'armée, soit pour y être employés à des travaux forcés. »

Dès l'arrivée du baron von der Goltz, en qualité de Gouverneur général, à Bruxelles, j'allai lui demander de vouloir ratifier pour la généralité du pays, sans limite de temps, les garanties accordées par le gouverneur von Huene pour la province d'Anvers. Le Gouverneur général retint en ses mains ma requête, afin de l'examiner à loisir. Le lendemain, il voulut bien venir en personne à Malines m'apporter son approbation et me confirma, en présence de deux aides de camp et de mon secrétaire particulier, la promesse que la liberté des citoyens belges serait respectée.

Dans ma lettre du 19 octobre dernier au baron von Bissing, après lui avoir rappelé l'engagement pris par son prédécesseur, je conclus : *« Votre Excellence appréciera combien me serait pénible le poids de la responsabilité que j'aurais à porter vis-à-vis des familles, si la confiance qu'elles vous ont accordée par mon entremise venait à être déçue. »*

Le Gouverneur général me répondit (**Note** : 26 octobre) : «L'emploi de chômeurs belges en Allemagne, inauguré seulement après deux années de guerre, diffère essentiellement de la mise en captivité des hommes aptes au service militaire. La mesure n'est pas non *plus en rapport avec la conduite de la guerre proprement dite, mais est motivée par des causes sociales et économiques.* »

Comme si la parole d'un honnête homme était résiliable au bout d'une ou de deux années, comme un bail d'officier !

Comme si la déclaration consentie en 1914 n'excluait pas expressément et les opérations de guerre et les travaux forcés !

Comme si, enfin, chaque ouvrier belge qui prend la place d'un ouvrier allemand ne lui permettait pas de remplir un vide de l'armée allemande !

Nous, pasteurs de ces ouailles que la force brutale nous arrache, angoissés à l'idée de l'isolement moral et religieux où elles vont languir, témoins impuissants des douleurs et de l'épouvante de tant de foyers brisés ou menacés, nous nous tournons vers les âmes, croyantes ou non-croyantes, qui dans les pays alliés, dans les pays neutres, même dans les pays ennemis, ont le respect de la dignité humaine.

Lorsque le Cardinal Lavignerie entreprit sa campagne anti-esclavagiste, le Pape Léon XIII

bénissant sa mission, lui dit :

« *L'opinion est plus que jamais la reine du monde ; c'est sur elle qu'il faut agir. Vous ne vaincrez que par l'opinion.* »

Daigne la divine Providence inspirer, à quiconque a une autorité, une parole, une plume, de se rallier autour de notre humble drapeau belge, pour l'abolition de l'esclavage européen !

Puisse la conscience humaine triompher de tous les sophismes et demeurer obstinément fidèle à la grande parole de saint Ambroise : *L'honneur au-dessus de tout !*

Au nom des évêques belges (1)
D. J. Cardinal MERCIER
Archevêque de Malines

(1) « *Nous n'avons pu entrer en contact avec Monseigneur de Bruges.* » (Note de Mgr Mercier.) »

(pages 120-122)

<http://uurl.kbr.be/1008367?bt=europeanaapi>

Notes de Bernard GOORDEN.

Le « ***Cri d'alarme des évêques belges à l'opinion publique*** » date du 7 novembre 1916. Si vous souhaitez une version **nettement** plus complète du texte, vous la trouverez notamment en date du 16 novembre 1916 (19161116) dans **50 mois d'occupation allemande** (Volume 2 : 1916):

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>